



Québec, le 12 août 2004

Madame Nicole Boulet  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Le ministre de l'Environnement, M. Thomas Mulcair, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement de la route 138 sur le territoire de la Municipalité de Longue-Rive de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Côte-Nord par le ministère des Transports et ce, à compter du 23 août 2004.

Je vous confie, par la présente, la responsabilité de ce mandat d'enquête et de médiation. Je précise que le BAPE doit faire parvenir son rapport au ministre dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

André Harvey

c.c.: M. Raynald Martel, secrétaire du BAPE